



Luxembourg, le

08 AOUT 2023

Administration communale de Consdorf
Monsieur Robert Alfter
8, Route d'Echternach
L-6212 Consdorf

N/Réf.: 104951

V/Réf.: 201311

Monsieur,

Je me réfère à votre requête réceptionnée le 28 juin 2023 par laquelle vous sollicitez l'autorisation pour la reconstruction d'une traversée enjambant le ruisseau « Moulbaach » sur le chemin rural au lieu-dit « An der Moul » à sur un fonds inscrit au cadastre de la commune de CONSDORF: section G de SCHEIDGEN-EST (SCHEIDGEBUSCH), sous le numéro 1247/4104.

Votre demande engendre une réduction, destruction et/ou détérioration de biotopes protégés, d'habitats d'intérêt communautaire et/ou d'habitats des espèces d'intérêt communautaire pour lesquelles l'état de conservation des espèces a été évalué non favorable.

Dès lors, je vous invite à compléter votre dossier moyennant une identification précise de ces éléments à faire élaborer par une personne agréée en la matière ainsi que, le cas échéant, des mesures compensatoires comprenant la restitution de biotopes de valeur écologique au moins équivalente aux biotopes protégés, aux habitats ou aux habitats des espèces réduits, détruits ou détériorés.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Pour la Ministre de l'Environnement,
du Climat et du Développement durable

Marianne Mousel
Premier Conseiller de Gouvernement

Copies pour information :

- Arrondissement CENTRE-EST
- Commune de CONSDORF